

VALIDATION DE COURS DE LANGUES DANS LES CURSUS SSP

Quels enseignements ?

Des enseignements de langues universitaires pour 6 crédits ECTS au maximum, à savoir :

- les modules du Centre de langues de l'UNIL ;
- les enseignements de langue des sections de la Faculté des lettres de l'UNIL (section de langues et civilisations d'Asie du Sud, d'anglais, d'allemand, etc., p.ex. cours de sanskrit ou de composition anglaise) ou de la Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR) (p.ex. cours d'hébreu), de même que les enseignements de l'Ecole de français langue étrangère. Il vous incombe de vous assurer auprès de la faculté ou l'école concernée que ces enseignements vous sont ouverts.

Quelles langues ?

Toutes les langues sauf la langue dans laquelle vous avez présenté votre maturité.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Modules du Centre de langues : inscription en 3 temps :

1. Pré-inscription via internet auprès du Centre de langues : www.unil.ch/cdl
Attention, les pré-inscriptions aux modules du Centre de langues se déroulent exclusivement dans les délais fixés par ce dernier : elles débutent **avant le début de chaque semestre et continuent jusqu'au mercredi de la première semaine du semestre**. Vous devez lire attentivement les conditions de validation de crédit (tâches, tests et présence obligatoire). Le placement dans un module n'est pas garanti.
2. Uniquement à réception de la confirmation de la part du Centre de langues de votre **placement** dans le module de votre choix, vous devez déposer auprès de votre conseiller·ère aux études le formulaire « *Demande de validation d'un enseignement hors SSP* » signé par l'enseignant·e du cours ou une personne du secrétariat du Centre de langues. Le formulaire est disponible sur notre site (www.unil.ch/ssp/page16422.html). Ce formulaire doit être adressé au conseiller ou à la conseillère aux études **au plus tard le vendredi de la 3^{ème} semaine** de cours du semestre durant lequel l'enseignement est suivi. Elle peut lui être adressée par email. **Vous devez y joindre une copie de l'email du Centre de langues confirmant votre placement dans le cours donné, indiquant explicitement l'intitulé du cours.**
3. Votre conseiller·ère aux études traite votre demande et vous indique par email dans les jours suivants si elle est acceptée. Le cas échéant, **vous devez inscrire par internet l'enseignement** du ou des modules suivi(s) au Centre de langues et dont vous souhaitez que les crédits soient repris dans votre plan d'études. Cette démarche doit être faite **avant la clôture de la période d'inscription aux enseignements et aux examens.**

Autres enseignements : inscription en 3 temps :

1. Au tout début du semestre, vous devez demander à l'enseignant·e du cours que vous souhaitez suivre s'il ou elle accepte que vous suiviez cet enseignement. Le cas échéant, faites-lui signer le formulaire « *Demande de validation d'un enseignement hors SSP* » (disponible sur la page www.unil.ch/ssp/page16422.html).
2. Vous devez transmettre ce formulaire à votre conseiller·ère aux études au plus tard jusqu'au vendredi de la 3^{ème} semaine de cours du semestre durant lequel l'enseignement est suivi. Le formulaire peut lui être adressée par email. N'oubliez pas de compléter toutes les rubriques et notamment la modalité d'évaluation. **Vous devez y joindre une copie du descriptif du cours, sans quoi votre demande ne pourra pas être traitée.** Vous pouvez utiliser le descriptif disponible dans la base de données des enseignements de l'UNIL.

3. Votre conseiller·ère aux études traite votre demande et vous indique par email dans les jours suivants si elle est acceptée. Le cas échéant, **vous devrez alors vous inscrire à l'enseignement par internet, et le cas échéant à l'évaluation, avant la clôture de la période d'inscription aux enseignements et aux examens.**

Points importants en matière d'inscription

- Le dépôt d'une demande de validation d'un enseignement hors SSP est une première étape mais ne constitue pas une inscription formelle à l'enseignement. **Seule l'inscription que vous faites dans la base www.unil.ch/inscriptions fait foi pour l'inscription dans votre cursus d'études.**
- En conséquence, si vous avez inscrit un enseignement par Internet dans la base www.unil.ch/inscriptions, à l'enseignement et le cas échéant à l'examen, votre inscription sera ferme et définitive après la clôture de la période d'inscriptions. Cela vaut même si vous deviez avoir renoncé à suivre le cours (ou n'avez pas été placé·e dans un module du Centre de langues après un pré-inscription auprès d'eux), ou si vous n'avez pas transmis la demande de validation d'un enseignement hors SSP à votre conseiller·ère.
- La demande de validation doit être faite au début du semestre lors duquel le cours sera suivi. Les cours de langue suivis avant le début du semestre lors duquel leur validation est demandée (p.ex. avant l'entrée en 2^e partie du Bachelor) ne seront pas validés. De même, les cours suivis hors plan d'études ne seront pas repris dans le plan d'études, quelle que soit l'année dans laquelle ils ont été suivis.

Suivi lors de 2 semestres différents du même cours de langues au Centre de langues

Il est possible de suivre au Centre de langues un cours de la même langue et du même niveau **uniquement** dans le cas des modules de type « Module toutes compétences (MTC) », dont le contenu change entre le semestre d'automne et le semestre de printemps. Le cours du printemps est dans ce cas la continuation du cours du semestre d'automne. Les démarches d'inscription mentionnées ci-dessus doivent se renouveler à chaque semestre.

DANS QUELLE PARTIE DE MON CURSUS DES ENSEIGNEMENTS DE LANGUE PEUVENT-ILS ETRE VALIDES ?

- Psychologie : uniquement en 2^{ème} partie du Bachelor, dans le module « Ouverture interdisciplinaire », pour 6 crédits ECTS maximum.
- Sciences sociales : uniquement en 2^{ème} partie du Bachelor, dans le module « Enseignements à choix », pour 6 crédits ECTS maximum.
- Science politique : uniquement en 2^{ème} partie du Bachelor, dans le sous-module « Enseignements à choix libre » du module « Enseignements à choix », pour 6 crédits ECTS maximum.
- Sciences du sport : uniquement en 2^{ème} partie de la majeure, dans le sous-module « Enseignements théoriques » du module « Enseignements à choix », pour 3 crédits ECTS maximum.

RATTRAPAGE SUITE à UN 1^{ER} ECHEC OU UN RETRAIT

Cours du Centre de langues

En cas de 1^{er} échec ou de retrait, un nouveau cours de la même langue et du même niveau doit être suivi ; toutes les démarches d'inscription mentionnées ci-dessus doivent alors être refaites.

Autres enseignements

Les conditions de rattrapage sont fixées par les écoles ou facultés concernées, vous devez donc de vous renseigner auprès de celles-ci à ce sujet et de respecter ces conditions lors de l'inscription à la nouvelle tentative.

Pour plus d'informations, merci de vous adresser à votre conseiller·ère aux études.